

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

U15 – U17 – U18
SAISON 2026 / 2027

Les inscriptions :

- La composition des poules est effectuée avec les équipes engagées au 25 août 2025.
- Les équipes participant à la 1^{ère} phase seront automatiquement engagées pour la 2^{ème} phase sauf désistement.
- Les inscriptions pour l'engagement d'équipes supplémentaires en 2^{ème} phase seront closes au **12 décembre 2026**.

Règlements particuliers :

Catégories	Années de naissance	Horaire début des rencontres	Durée des rencontres	Taille des ballons
U18	2009 / 2010	13h, 15h ou 18h le samedi 13h le dimanche	90 minutes (2 fois 45')	N°5
U17	2010 / 2011	15 heures ou 13 heures	90 minutes (2 fois 45')	N°5
U15	2012 / 2013		80 minutes (2 fois 40')	N° 5

 **U18** : Poule unique de 11 équipes. Championnat sur la saison.

Dates : 19 et 26 septembre / 03, 10 17 et 31 octobre / 07, 14 et 28 novembre / 05 décembre / 23 et 30 janvier / 14 février / 06, 13 et 20 mars / 03 et 24 avril / 01, 22 et 29 mai.

 **U17 D2** : A l'issue de la première phase, les 4 premiers de chaque poule accèderont à la poule unique du championnat U17D1 (8).

 **U17 D3** : Les équipes classées 1^{ères} (3) accèderont au championnat de D2 (3).

 **U15 D2** : A l'issue de la première phase, les équipes classées de 1 à 4 de chaque poule accèderont à la poule unique du championnat U15 D1 (8).

 **U15 D3** : Les équipes classées 1 et 2 plus les deux meilleurs 3^{èmes} accèderont au championnat de D1 (8).

Dates : 19 et 26 septembre / 03, 10 octobre / 07, 14, et 28 novembre.



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



Important :

La Commission des jeunes se réserve le droit d'apporter d'éventuels remaniements, en cas de litige et en fonction d'évènements ponctuels et imprévus.

Rappel :

➔ Lorsqu'un club engage plusieurs équipes dans une même catégorie, l'équipe 1 est celle évoluant au niveau supérieur (et ainsi de suite).

➔ Une équipe qui refuse la montée à l'issue de la 1^{ère} phase, ne pourra en aucun cas disputer les phases finales en fin de saison.

➔ En cas de match reporté, il est demandé au club recevant de bien vouloir utiliser l'imprimé spécial « match non joué », afin de faciliter le suivi des résultats.



Dans le cas d'un match non joué, il est impératif d'utiliser le nouveau formulaire intitulé « *match non joué* », sous peine de perdre la rencontre par forfait. Vous trouverez ce document en pièce jointe, ou sur le site pour le télécharger.

